



### Délibération du Conseil Communautaire

\*\*\*\*\*

Le mercredi 20 mars 2024 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Champagne-Fontaines sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 14 mars 2024 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	42	Allain Tricoire – Bernadette Bazinet – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars -Monique Boineau-Serrano -Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Corinne Ducoup -Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Jean-Marcel Beau – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemercier – Géry Denis – Gilles Mercier – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Romain Perruchaud – Bernard Saint Martin – Philippe Chotard – Jean-Pierre Chaumette – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca –Gérard Caignard- Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Priça Mortier – Pierre Janailac – Julie Bordet - Edwige Badel -Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye -Régis Defraye- Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	3	Bruno Beuque – Commune de Bouteilles Saint Sébastien Jacques Foulon – Commune de Grand-Brassac Frédéric Queyret – Commune de Saint André de Double
Titulaires absents	16	Jean-Pierre Prigul – Janick Laville – Christine Berthé – Lisa Boyer – Yves Mahaud – Philippe Boismoreau – Daniel Bonnefond –Joël Constant- Bruno Limerat -Nicolas Platon – Catherine Esculier – Christophe Rossard – Pierre Guigné – Philippe Dubourg – Jean-Claude Arnaud – Denis Ferrand -
Procurations	11	Jean-Pierre Prigul à Ludovic Gillaizeau Janick Laville à Patrick Lachaud Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Yves Mahaud à Priça Mortier Daniel Bonnefond à Jean-Didier Andrieux Nicolas Platon à Catherine Bezac-Gonthier Catherine Esculier à Christine Laurent Christophe Rossard à Jean-Pierre Chaumette Philippe Dubourg à Jean-Pierre Prunier Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Denis Ferrand à Pierre Janailac

**DELIBERATION N° 2024/29 : (Code Nomenclature /7.10)****DATE : 20 MARS 2024****RAPPORTEUR : Jean-Pierre Chaumette****OBJET : Saison 2024 des piscines intercommunales**

Sur proposition de la commission des Sports du 04/03/2024, il est proposé d'adopter les tarifs piscine suivants :

<b>Piscines intercommunales</b>		<b>Tarifs actuels</b>	<b>Propositions</b>
<b>Enfants de moins de 3 ans</b>		GRATUIT	GRATUIT
<b>Enfants de 3 à 9 ans</b>	Unité	1.20€	1.50€
	Carnet de 10 entrées	10.00€	10.00€
	Carte saison	25.00€	25.00€
<b>Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, 10-18 ans, étudiants (sur présentation d'un justificatif)</b>	Unité	1.30€	1.50€
	Carnet de 10 entrées	11.00€	12.00€
	Carte saison	37.50€	38.00€
<b>Adultes</b>	Unité	2.50€	2.50€
	Carnet de 10 entrées	20.00€	20.00€
	Carte saison	56.00€	56.00€
<b>Tarif de groupe - de 18 ans (à partir de 10 personnes)</b>	accompagnant 1 gratuité pour 8 de + de 6 ans 1 gratuité pour 5 moins de 6 ans	1.00€	1.00€
<b>Tarif de groupe + de 18 ans (à partir de 10 personnes)</b>		2.00€	2.00€
<b>Accompagnateur Visiteur</b>		0.50€	0.50€
<b>Location aquabike</b>	1 séance	6.00€	6.00€
	carte de 5 séances	25.00€	25.00€
	carte de 10 séances	43.00€	43.00€
<b>Ecole de natation</b>	1 séance 8-12 ans	2.50€	2.50€
<b>Aquagym /Aquatrainning</b>	1 séance	10.00 €	10.00 €
	Carte de 10 séances	75.00 €	75.00 €

Gratuité pour les pompiers volontaires, les écoles et accueils de loisirs de la CCPR,  
Entrée gratuite pour les participants de l'été actif inscrits à l'activité lors des séances de plongée  
Une carte 10 bains est valable pour la saison en cours et les saisons suivantes.

**Horaires :**

La commission des sports du 4 mars 2024 propose l'ouverture des piscines intercommunales, le 21 mai pour les scolaires et à partir du 2 juin et jusqu'au 15 septembre pour le public, fermeture de Verteillac le 1<sup>er</sup> septembre 2024. En cas de mauvais temps la fermeture de la piscine de Ribérac peut être anticipée au 8 septembre.

**Ouverture au public en période scolaire soit du 2 juin au 5 juillet et du 2 au 8 / 15 septembre**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Ribérac	16h30-19h00	16h30-19h00	12h-19h	16h30-19h00	16h30-19h00	10h-14h 15h0-19h	10H00-13h00 15h00-19H00
Verteillac	16h30-19h00	16h30-19h00	15h-19h	16h30-19h00	16h30-19h00	10H-12h 15h-19h	

**Ouverture au public pendant les vacances scolaires du 6 juillet au 1er septembre**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Ribérac	10h-14h 15h-19h	10h-14h 15h-19h	10h-19h	10h-14h 15h-19h	10h-14h 15h-19h	10h-14h 15h-19h	10h-13h 15h-19h
Verteillac	10H-12h 15h-19h	10H-12h 15h-19h	10H-12h 15h-19h	10h-12h 15h-19h	10H-12h 15h-19h	10h-12h 15h-19h	15h-19h

**\*Nocturne à la piscine de Ribérac jusqu'à 21h le vendredi soir du 12 juillet au 9 août 2024**

Le conseil communautaire à l'unanimité décide d'adopter les tarifs et horaires ci-dessus proposés

Décision du Conseil Communautaire :

**Votes pour : 56**

**Votes contre : 0**

**Abstentions : 0**

Publié le 02 avril 2024

**Le Président de la Communauté  
de Communes du Périgord Ribéracois  
Didier Bazinet**

**Le Secrétaire de séance du 20 mars 2024  
Jean-Marcel Beau**